

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Juin 2020

L'éditorial

L'imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ — Aimer comme Notre Seigneur Jésus-Christ aime.

Bien chers fidèles,

Imiter Notre Seigneur Jésus-Christ dans son amour du prochain, dans son amour des âmes, voilà qui pourrait faire l'objet de nos aspirations en ce mois de juin consacré au Sacré-Cœur de notre Sauveur, ce Cœur qui a tant aimé les hommes.

Oh combien l'amour de Notre Seigneur pour chacune des âmes est infini et devrait nous encourager à l'imiter par une véritable attention bienveillante envers le prochain, une véritable charité, toute prête à pardonner réellement les offenses, et à supporter les défauts de ceux qui nous entourent !

Considérons donc avec attention cet amour rédempteur de notre Sauveur, cet amour exprimé par son Cœur ouvert, qui a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour nous. Le Révérend Père Dehau O.P. affirmait : « La charité a donné la dernière goutte, la justice ne demandait que la première. » Quelle belle vérité ! Notre Seigneur Jésus-Christ n'a rien omis de ce qu'il pouvait faire pour nos âmes.

Il est, comme il le dit lui-même, le pasteur des âmes : toutes peuvent devenir les brebis de son bercail, il les connaît toutes, il les appelle chacune par leur nom, il les protège contre l'ennemi, il s'inquiète des absentes, il court à leur recherche et les prend sur ses épaules.

Il ne rejette personne. Les plus misérables, les plus pêcheurs donc, ont une place de choix dans son affection. « Venez à moi, leur dit-il, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. » Notre Seigneur Jésus-Christ a pitié de la grande misère où les a conduits le péché ; il les porte au repentir, sans les juger sévèrement : il est le père de l'enfant prodigue, il embrasse l'enfant malheureux par sa faute ; il pardonne à la femme adultère que l'on s'apprête à lapider ; il reçoit Madeleine repentante ; il parle de vie éternelle à la samaritaine malgré sa conduite ; il promet aussitôt le ciel au Bon larron. Il réalise ces paroles du prophète Isaïe : « Il ne brisera pas le roseau à demi-rompu, il n'éteindra pas la mèche qui fume encore. »

Tout au long de sa vie terrestre, il est auprès des hommes, plein de sollicitude et de compassion : envers cette foule qui le suit depuis trois jours, il traduit l'étreinte de son cœur humain en multipliant les pains par sa puissance divine pour rassasier chacune des cinq mille personnes qui l'ont suivi. De même au tombeau de Lazare, il pleure, il verse des larmes, de vraies larmes, et tout aussitôt il met sa puissance au service de son amour en ressuscitant son ami.

Il est vrai qu'il reprend avec vivacité les pharisiens, qui s'obstinent dans leur orgueil, mais c'est

pour en préserver les âmes, pour les soustraire à leur influence. Il veut aussi donner aux pharisiens eux-mêmes un dernier avertissement, qui les sauverait à condition de ne pas s'enfermer dans leur orgueil. En les avertissant ainsi, Notre Seigneur Jésus-Christ les aime encore ; il leur donne une grâce qui les appelle à la conversion.

Cet amour est de surcroît sans limite. « Il n'y a pas de plus grand amour, avait-il dit, que de donner sa vie pour ses amis. » Nous étions tous ses amis, il a donc donné sa vie pour nous, pour chacun d'entre nous. Et cet amour de notre Sauveur ne perd pas de sa tendresse, en s'étendant à toutes les âmes ; il embrasse toutes les nations et tous les temps. « Il est mort pour tous les hommes », (Saint Paul, II Cor., V, 14). Il s'est offert en victime pour des milliards d'âmes, pour toutes sans exception, et pour chacune en particulier. Personne n'est privé du bénéfice de la rédemption que s'il le refuse par orgueil ou pour satisfaire sa convoitise. Notre Seigneur Jésus-Christ a porté la peine que chacun de nous devait subir. Il a souffert du péché dans la mesure de son amour pour nos âmes que le péché ravage et fait mourir.

Personne ne nous a donc aimés et ne nous aimera jamais comme Il nous a aimés.

Plusieurs s'éloignent de lui, mais il ne chasse personne, et lorsqu'on s'est éloigné, il intercède comme il a prié pour ses bourreaux. Il faut « pardonner soixante-dix-sept fois sept fois », a-t-il dit à saint Pierre, c'est-à-dire toujours, et il est le premier à le faire. Son cœur ne se ferme jamais, bien au contraire. Son plus grand désir est que les âmes pénètrent dans cet abîme de charité et de miséricorde car ce n'est que dans ce cœur que les âmes trouveront le remède pour adoucir leurs

souffrances et fortifier leur faiblesse.

Et pour achever de nous combler, il a voulu, par le sacrement de l'Eucharistie, rester avec nous jusqu'à la fin du monde, et se donner en nourriture à chacun de nous en particulier.

Méditons, bien chers fidèles, cet amour de Dieu pour les âmes. Prenons le temps de nous attarder à cette réalité afin d'en pénétrer la profondeur. Mais surtout imitons cet amour, car cet amour n'a rien d'inaccessible. Dieu dans sa bonté nous a mérité les grâces dont nous avons besoin pour l'imiter. Cette contemplation des bienfaits de Notre Seigneur Jésus-Christ à notre égard doit devenir la source de notre amour pour lui. L'amour du prochain, la bienveillance envers lui, le désir ardent de son salut, doivent motiver chacune de nos actions. Nous l'oublions si facilement.

Voilà, bien chers fidèles, ce qu'il importe par-dessus toutes choses. Aimons le Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, aimons-le de toutes nos forces, par un amour spécial du prochain, une sollicitude particulière envers lui. Ce sera alors un très beau moyen de glorifier Notre Seigneur Jésus-Christ et de réparer les blasphèmes de ceux qui l'offensent si gravement.

Demandons à la très sainte Vierge Marie de nous accorder les grâces nécessaires d'exercer en toutes circonstances cette bienveillance charitable envers le prochain à l'imitation de son divin Fils.

In Corde Jesu,

Abbé Gonzague Peignot +



VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

Chronique du mois de mai 2020

Notre monde est décidément complètement à l'envers, et il serait de mauvais goût d'insister sur ce sujet. Dieu merci, par un de ces mystères connus de Dieu seul, il existe des petits havres de paix sur cette planète, dont on a du mal à penser qu'elle est habitée par des êtres doués de raison. Fanjeaux, les Carmes. Dans sa Providence, le bon Dieu a permis que nous soyons injustement privés de culte public durant la plus belle période liturgique. Il s'en est fallu de peu, même, que nous soyons encore privés de la Pentecôte. Ne réagissons pas en enfants gâtés. Redoublons de ferveur maintenant que, grâce à Dieu, les portes du temple se sont ouvertes à nouveau pour accueillir les fidèles. La Fête-Dieu approchant, témoignons encore davantage de notre foi envers le Très-Saint-Sacrement, en ne manquant pas de lui faire visite, par exemple, lorsque nous déposons les enfants à l'école. Recommandons à nos garçons ou à nos filles de ne pas passer une journée de classe sans passer quelques instants en oraison à l'église. Dieu sait combien de grâces nous en obtenons.

Les travaux entrepris commencent à prendre forme, et, ce d'autant plus que les entreprises reprennent le travail. La Providence va également nous envoyer de la main d'œuvre : certains élèves, désireux de retrouver le cadre béni de l'école, malgré le report de la rentrée aux calendes grecques, ont obtenu l'accord de leurs parents pour venir achever l'année à l'école. Au programme, la messe le matin, si l'on est volontaire, puis quelques heures d'étude surveillée, afin de faciliter le rendement. Quand les devoirs sont finis, on passe le reste de l'après-midi dehors, sous le soleil du midi, pour aider aux travaux de terrassement. Enfin, le soir, dans une ambiance très familiale, on joue au foot ou à

quelques jeux de société. Nos ouvriers, même s'ils ne sont pas tous des forces de la nature, auront œuvré avec vaillance, et ont permis d'avancer nettement des travaux qui auraient pu trainer en longueurs. Qu'ils soient remerciés, et que leur exemple puisse être suivi !

La fin de l'injuste clôture des lieux de culte permet également de procéder aux cérémonies que le confinement a empêchées. Ainsi, c'est tout une ribambelle de petits garçons et de demoiselles qui vont, les uns après les autres, de dimanche en dimanche, recevoir Jésus dans leur cœur. L'attente imprévue aura certainement favorisé leur désir ardent de s'unir avec leur Sauveur. Que le bon Dieu préserve leur innocence.

Nous devons mentionner également dans cette chronique les ordinations aux seconds ordres mineurs et au sous-diaconat. En effet, les évêques n'ayant pu se rendre au séminaire d'Ecône aux dates prévues, elles ont été reportées, et finalement célébrées le samedi de Pâques. Notre paroisse est touchée de près, puisque Monsieur l'abbé Cyrille Perriol a reçu l'ordre sacré du sous-diaconat, qui constitue l'étape définitive, par laquelle le jeune clerc s'attache pour toujours au service de l'Eglise. Sur la marche inférieure, MM. les abbés du Fayet de la Tour, ancien chef de troupe de la Saint-Elme, du Crest et Pernet, anciens élèves des Carmes, ont reçu les seconds ordres mineurs. N'oublions pas de prier pour leur persévérance, nous avons tant besoin de saints prêtres. La prière des mamans de Lu, interrompu par la force des choses, sera certainement écoutée du ciel, surtout si elle est récitée avec ferveur par toutes nos mamans ensemble, à la fin de la messe dominicale.

TÉMOIGNAGES DU BON COMBAT

Piété filiale VII.

par M. l'abbé Simoulin,

Religieux, missionnaire, évêque.

Notre abbé est prêt : bien établi entre ces **deux fournaises pleines de feu**, le Sacré-Cœur du Christ-Roi et le Cœur Immaculé de Marie, il peut faire sa profession religieuse le 8 septembre 1932. Il n'est plus « Monsieur l'abbé » mais le « Père Marcel Lefebvre ». Ils sont 39 jeunes novices à recevoir le cordon spiritain. Hormis lorsqu'il devra revêtir les attributs épiscopaux, Monseigneur ne le quittera plus. Il le reprendra même à Écône et le conservera jusque dans la tombe.

Le même jour il fait la consécration à l'apostolat. Ils sont 3 profès à la faire. C'est le Vénérable Père Libermann lui-même qui avait conçu et prescrit cette consécration à faire par ses missionnaires avant leur départ, dans la Règle de 1849. En 1932, la formule était devenue la suivante :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Jésus, divin Rédempteur des hommes, me voici à vos pieds, pour me donner définitivement à vous : recevez-moi !

Aux jours de mon enfance et de ma jeunesse, vous m'avez appelé, ô JESUS ; j'ai distingué votre regard, j'ai entendu votre voix : me voici. Me voici avec le souvenir de mes fautes passées, avec la conscience de mon indignité présente, avec la crainte de mes futures défaillances, mais aussi avec la sincère volonté de bien faire, et l'espoir intime que vous ne m'abandonnez jamais.

Après m'avoir inondé de vos grâces, appelé à la perfection de la vie chrétienne et chargé des honneurs du sacerdoce, vous me répétez aujourd'hui la parole de votre testament ; et me montrant les chemins couverts de sueur et de sang que vos apôtres ont suivis depuis vingt siècles, vous me dites : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez, prêchez l'Évangile à toute créature ; instruisez les peuples et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Avec vous, Seigneur JÉSUS, j'irai en toute contrée où, par la voix de mes Supérieurs en qui j'entends vous suivre, vous m'enverrez. Avec vous je

travaillerai. Avec vous je mourrai.

Adieu donc, ô mon pays, où je laisse tant de souvenirs. Amis d'enfance, parents aimés... adieu !... Pour l'amour de Dieu qui m'a créé, racheté et sanctifié, en présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qui m'entend et qui me jugera, de mon Ange Gardien, de mes Saints Patrons, de mes Pères et de mes Frères ici rassemblés et que je retrouverai au dernier jour comme témoins de ma parole, je me consacre solennellement à l'Apostolat dans la Congrégation du Saint-Esprit et de l'immaculé Cœur de Marie, et je me fais pour toujours le serviteur des âmes abandonnées.

Esprit-Saint, à qui j'ai l'inestimable honneur d'être spécialement consacré, source de toute sainteté, de tout zèle, de toute grandeur, faites que jamais, dans le cours de ma vie, votre sainte grâce ne s'éteigne en mon âme ; donnez-moi de n'être nuisible à personne, mais au contraire de devenir un instrument de salut pour beaucoup de mes frères ; éclairez-moi de vos lumières, soutenez-moi de votre force...

Et vous, douce Vierge Marie, qui m'avez toujours été si bonne, restez ma Mère. C'est à vous que j'irai dans mes tristesses, mes langueurs, mes déceptions, mes insuccès, mes tentations, mes épreuves, dans toutes les heures difficiles de mon existence. Marie, ne permettez pas que je sois un jour infidèle à ma vocation ; gardez mon cœur pour qu'il ne soit jamais indigne du vôtre, et, quand Dieu l'aura marqué, daignez, ô Mère, venir chercher cette âme que vous avez aimée et que je remets entre vos mains. Ainsi soit-il. »

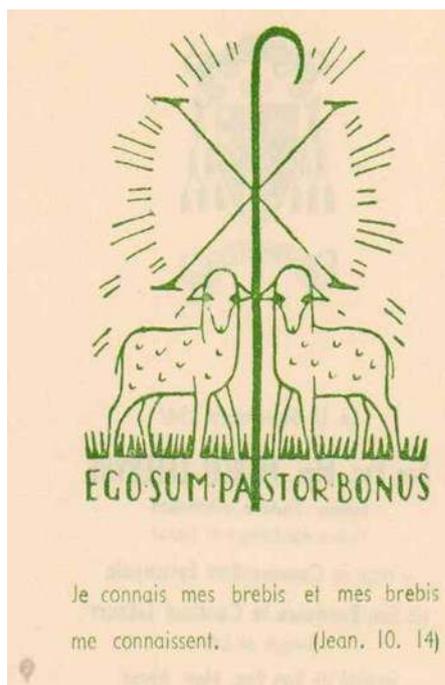
(Mgr Le Roy. *Mémoire spiritaine* n° 16. 2002.)

De ce jour, il n'aura qu'une pensée « transmettre ce qu'il a reçu » la dévotion au Christ-Roi et au Cœur Immaculé de Marie.

Je passerai rapidement sur ces années de missionnaire et d'évêque spiritain, car tel n'est pas mon propos. Je n'avais comme intention que de relever les influences reçues depuis son enfance jusqu'à son

âge mûr, afin de rendre grâces à ceux qui ont formé son âme et son cœur dans la fidélité à tout ce qu'il avait reçu. Je ne ferai donc que résumer les premières années de son « **Tradidi quod et accepi** ».

Après le Gabon, de 1932 à 1945, la direction du scolasticat de Mortain en 1945, puis son retour en Afrique comme vicaire apostolique de Dakar le 12 juin 1947, le voici nommé Évêque d'Anthédon et sacré Vicaire Apostolique de Dakar le 18 septembre 1947. Nous connaissons sa devise épiscopale « **Credidimus Caritati** ».



Nommé Archevêque d'Arcadiopoli di Europa et premier Délégué Apostolique d'Afrique Française le 22 septembre 1948, il devient Archevêque de Dakar

le 14 septembre 1955. Il abandonne la charge de Délégué Apostolique d'Afrique Française le 22 juillet 1959, puis celle d'Archevêque de Dakar le 20 mai 1962, pour laisser la place à Mgr Hyacinthe Thian-doum qu'il avait ordonné prêtre le 18 avril 1949.

Si nous lisons les « *lettres pastorales* » adressées à son clergé, nous aurons une idée de ce que fut son ministère épiscopal en Afrique, et nous comprendrons le bel hommage d'adieu qui lui fut rendu par Mgr Dodds le 12 février 1962 en la cathédrale de Dakar : « **Excellence vous avez été un grand sénégalais** ».

Nommé évêque de Tulle le 23 janvier 1962, il rentre en France, et sera élu le 26 juillet 1962 Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie pour une durée de 12 années. Pendant ces années marquées par le Concile Vatican II, Il assiste impuissant à la dégradation de l'idéal religieux de ses missionnaires et, avant la tenue du chapitre général de 1968, il annonce sa démission après le chapitre, le 27 mai 1968. Le 30 septembre 1968, il fait son ultime intervention dans laquelle il rappelle ce que voulait le fondateur de la congrégation et cite longuement le P. Libermann. Un des capitulants témoigne de l'accueil que reçoit son intervention : « il est sorti... on a repris la discussion ». Sa démission prend effet en octobre 1968... Ses confrères le laissent partir dans une indifférence quasi totale, sans adieux...

Le voici libre pour répondre à d'autres appels !

Le voici libre pour réaliser ce qu'il a appelé lui-même le « rêve de Dakar » ... « *le rêve qu'il m'a fait entrevoir un jour dans la cathédrale de Dakar : devant la dégradation progressive de l'idéal sacerdotal, transmettre, dans toute sa pureté doctrinale, dans toute sa charité missionnaire, le sacerdoce catholique de Notre Seigneur Jésus-Christ, tel qu'il l'a transmis à ses apôtres et tel que l'Église romaine l'a transmis jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.* ». Il semble que cela se réfère à ce que Dieu fit entrevoir à Monseigneur en juillet-août 1959. Il avait alors prescrit à ses prêtres de prêcher cinq dimanches de suite sur le Saint Curé d'Ars pour préparer la célébration de sa fête. Alors qu'il assistait à la messe d'un de ses prêtres, Dieu lui donna une lumière et le désir de transmettre le sacerdoce et l'esprit sacerdotal. Cette intuition ne le quittera pas, et nous la retrouvons même exprimée devant les pères spiritains durant le chapitre de 1962.

Un « historien » rapporte la chose en ces termes : *Parmi ses idées, on trouve l'amorce du projet qui trouvera son aboutissement, dans d'autres circonstances, à Fribourg puis à Écône : « Ne pourrait-on pas envisager de grouper des Scolasticats auprès d'Universités, vg. comme au Canada ? Ou de grouper ensemble plusieurs Scolasticats en interna-*

tionalisant élèves et professeurs spiritains et en offrant, le cas échéant, nos cours à des élèves venant des diocèses ? »

Mais avant de le suivre sur ce chemin, j'aimerais revenir sur les conditions de son départ de Dakar... dans notre prochain bulletin.



ANNEXE

La consécration avant le départ prescrite par le P. Libermann en 1849.

« Avant leur départ pour les Missions, ils feront à N.-S. Jésus-Christ la consécration de leur futur ministère, et dans cette consécration, ils prendront la résolution solennelle de faire ce qui dépendra d'eux pour que la Congrégation reste fidèle au but qu'elle se propose, le salut des âmes les plus pauvres et les plus abandonnées. Cette consécration se fera d'après la formule suivante :

Consécration de notre apostolat à Notre Seigneur Jésus Christ.

Le moment est enfin arrivé, ô Jésus, mon Maître et mon souverain Seigneur, où je dois obéir à votre voix puissante qui m'appelle ; où je dois abandonner tout et vous suivre. Je viens répondre à votre appel avec bonheur, et je vous suis avec allégresse et amour. Me voici, ô mon Dieu ! Je me livre entre vos mains corps et âme ; je me donne à vous sans réserve et sans mesure, pour être employé, immolé toute ma vie par la divine volonté de votre Père, à votre gloire et pour le salut des âmes. Je me consacre particulièrement à celles qui sont les plus délaissées et les plus méprisées parmi les hommes.

Je prends ici, en votre sainte présence, et de toute la ferveur de mon âme, la ferme et inébranlable résolution de me dévouer toute ma vie au salut de ces pauvres âmes, et d'en faire l'objet de toutes mes occupations, conformément à la volonté de mes Supérieurs et aux règles établies dans notre Congrégation.

Je veux, pour l'amour de votre saint Nom et pour le salut de ces mêmes âmes, faire tous les sacrifices et supporter avec amour toutes les privations et toutes les afflictions que la divine volonté de votre Père m'imposera.

Je désire ardemment, et je prends la ferme résolution de ne plus chercher désormais ma joie et ma consolation que dans les travaux que j'entreprendrai et dans les peines que je souffrirai pour ces pauvres âmes si chères à votre coeur et à celui de votre sainte Mère. Désormais, ô mon Dieu, je vous appartiens tout entier: servez-vous de moi comme d'un instrument qui doit être uniquement employé pour votre gloire au salut des pécheurs et des infidèles; usez, consommez toutes les forces de mon être dans ce grand oeuvre de votre divin amour.

Bénissez, mon bon et adorable Maître, bénissez les saintes résolutions que vous m'inspirez en ce moment; bénissez ma sortie de cette sainte maison, bénissez les frères bien-aimés que j'y laisse, bénissez mon voyage et mon arrivée au lieu où votre divine volonté me conduit, bénissez mes travaux, encouragez mon âme, fortifiez ma faiblesse, soyez sans cesse avec moi, remplissez-moi de l'abondance de vos grâces et de vos vertus apostoliques, afin que je puisse répondre, selon toute l'étendue de votre miséricorde, aux saints désirs que vous daignez m'inspirer; dites à Marie, votre sainte Mère et la mienne, qu'elle joigne sa bénédiction aux vôtres, afin que ma vie étant sous sa miséricordieuse protection, je sois fidèle à toutes les résolutions que je viens de prendre, et qu'ainsi votre saint Nom soit béni, loué et glorifié dans l'Assemblée des Anges et des Saints. Ainsi soit-il !

Ephéméride du mois de juin 2020		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR
		MONTREAL		CASTRES
		Confessions	Messes	Messes
lun. 1	Lundi de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		7h45 et 11h40	
mar. 2	Mardi de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		7h45 et 11h40	
mer. 3	Mercredi des Quatre-Temps de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		6h45 et 11h40	
jeu. 4	Jeudi de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		6h45 et 11h40	
ven. 5	Vendredi des Quatre-Temps de la Pentecôte <i>1^{er} vendredi du mois</i> <i>1^{ère} classe, rouge</i>		6h45 et 11h40 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi
sam. 6	Samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte <i>1^{er} samedi du mois</i> <i>1^{ère} classe, rouge</i>	16h00 : abbé Delmotte	6h45 et 11h40 10h00 : Cérémonie des communions solennelles	18h00 : abbé Espi
dim. 7	Fête de la Très Sainte Trinité <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	Se renseigner	10h00 : abbé Espi
lun. 8	De la Férie		6h45 et 11h40	
mar. 9	De la Férie <i>mémoire des Saints Prime et Félicien, Martyrs</i>		6h45 et 11h40	
mer. 10	Sainte Marguerite Reine, Veuve		6h45 et 11h40	
jeu. 11	Fête du Très Saint Sacrement <i>1^{ère} classe, blanc</i>		8h00 10h30 : Messe et procession	
ven. 12	Saint Jean de St-Facond, Confesseur <i>mémoire des Saints Saints Basilide, Cyrin, Nabore et Nazaire, Martyrs</i>		6h45 et 11h40	
sam. 13	Saint Antoine de Padoue, Confesseur et Docteur	16h00 : abbé Peron	6h45 et 11h40	
dim. 14	II ^{ème} Dimanche après la Pentecôte Solennité du Saint Sacrement <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	Se renseigner	10h00 : abbé Chabot
lun. 15	De la Férie <i>mémoire des Saints Vite, Modeste et Crescence, Martyrs</i>		6h45 et 11h40	
mar. 16	Saint Jean-François Régis, Confesseur (<i>diocèse de Carcassonne</i>)		6h45 et 11h40	
mer. 17	Saint Grégoire Barbarigo, Evêque et Confesseur		6h45 et 11h40	
jeu. 18	Saint Ephrem de Syrie, Confesseur et Docteur <i>mémoire des Saints Marc et Marcellin, Martyrs</i>		6h45 et 11h40	
ven. 19	Fête du Sacré Cœur <i>1^{ère} classe, blanc</i>		6h45 et 11h40 (messe chantée)	
sam. 20	De la Sainte Vierge au samedi <i>mémoire de Saint Silvere, Pape et Martyr</i>	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h40	
dim. 21	III ^{ème} Dimanche après la Pentecôte Solennité du Sacré Cœur <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	Se renseigner	10h00 : abbé Peron
lun. 22	Saint Paulin de Nole, Evêque et Confesseur		6h45 et 11h40	
mar. 23	Vigile de la Nativité de Saint Jean-Baptiste <i>2^{ème} classe, violet</i>		6h45 et 11h40	
mer. 24	Nativité de Saint Jean-Baptiste <i>1^{ère} classe, blanc</i>		6h45 et 11h40	
jeu. 25	Saint Guillaume, Abbé		6h45 et 11h40	
ven. 26	Saints Jean et Paul, Martyrs		6h45 et 11h40	
sam. 27	De la Sainte Vierge au samedi	16h00 : abbé Delmotte	7h45 et 11h40	
dim. 28	IV ^{ème} Dimanche après la Pentecôte <i>2^{ème} classe, vert</i>	9h30	Se renseigner	10h00 : abbé Espi
lun. 29	Saints Pierre et Paul, Apôtres <i>1^{ère} classe, rouge</i>		7h45 et 11h40	
mar. 30	Commémoration de Saint Paul, Apôtre		7h45 et 11h40	